

ERRATUM

Volume 17, numéro 4, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059247ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059247ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1986). ERRATUM. *Revue générale de droit*, 17(4).

<https://doi.org/10.7202/1059247ar>

Denis Vincelette, <i>Au pied du mur, en quête de la solution mitoyenne</i>	Pierre Ciotola	940
--	----------------	-----

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Albert Bohémier et Pierre-Paul Côté, <i>Droit commercial général</i>	Mistrale Goudreau	943
Claude Colombet, <i>La famille</i>	Marie Pratte	943
Julien D. Payne, <i>Payne's Commentaries on the Divorce Act</i>	Marie Pratte	944

RÉPERTOIRE

Répertoire des thèses de doctorat et de maîtrise soutenues dans les facultés de droit des universités du Québec et de l'Université d'Ottawa	Diana-Lynn Perret	947
---	-------------------	-----

LISTE DES LIVRES REÇUS	1031
------------------------	------

NOTE À L'INTENTION DES AUTEURS	1033
--------------------------------	------

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS	1035
--------------------------------	------

INDEX PAR SUJET	1039
-----------------	------

ERRATUM

Nos lecteurs se sont sans doute aperçus des deux erreurs d'édition qui se sont malheureusement glissées dans l'article de M. Edward G. Hudon publié en page 513 du numéro 3, vol. 17, de la Revue. Nous les prions de nous en excuser.

— L'affaire dont il est question dans cet article est bien sûr, non pas *Dupuis c. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, mais *Dubois c. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* : voir titre de l'article p. 513 et corrections à effectuer pp. 515, 534 et 535 ;

— l'orthographe du nom du juge *Deschênes* doit être rectifiée : pp. 527 à 530 et p. 535.